



BILLARD SPORT MORLAIX

Bordereau d'adhésion saison 20... / 20... (du 01/09 au 31/08)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone:

CP: Ville :

Courriel :

- Formule Licence FFB (1) & Adhésion AMB & Heures de jeu illimitées
- Formule Licence FFB (1) & Adhésion & Heure de jeu
- Formule Licence FFB (1) & Adhésion & 1 Trimestre d'Initiation (période du 01/09 au 31/03)
- Formule Adhésion BSM & 1 Trimestre d'initiation (période du 01/04 au 30/06)
- Formule Adhésion BSM & Heure de jeu (période du 01/04 au 30/06)

Soit une cotisation de : € (voir grille tarifaire en vigueur)

Moyen de paiement : Chèque Espèces Virement bancaire Nombre de Mensualités (2) :

L'adhérent.e reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et déclare vouloir adhérer au Billard Sport Morlaix.

- L'adhérent.e reconnaît avoir reçu un badge d'accès au club contre une caution de 40 € et s'engage à le restituer lors de sa démission du club.
- L'adhérent.e ne souhaite pas avoir un badge d'accès au club

Le Certificat médical

Il est obligatoire pour la pratique du billard pour toute nouvelle adhésion ou son renouvellement et pour un licencié ayant un autre club d'appartenance. Il aura une validité de 3 ans à compter de sa date de délivrance. La gestion de ce certificat est placée sous la responsabilité du Président du club qui en assure la conservation et la fourniture chaque fois que nécessaire.

Pour les demandes d'adhésion de personnes mineures l'autorisation parentale ci-dessous est obligatoire. Je soussigné.e M, Mme autorise mon fils, ma fille..... à adhérer au Billard Sport Morlaix dans le cadre de la pratique du billard.

Je soussigné.e M, Mme certifie exact les renseignements ci-dessus.

A Morlaix le,

L'adhérent.e
(signature)

Les Parents ou leurs Représentants
(signature)

- (1) Le montant de la licence et l'adhésion BSM **ne peuvent faire l'objet** d'un paiement échelonné. Il doit être réglé dans son intégralité lors de la remise du bordereau FFB.
- (2) Le nombre de mensualités maximal est fixé à 10, avec la dernière échéance au mois de juin

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous refusez que ces informations soient transmises à des tiers, veuillez nous l'indiquer par courrier.